

S.C.P.
Véronique SILCRET
Yves JEZEQUEL

Huissiers de Justice associés
28 Rue de Neuville
BP501

77304 FONTAINEBLEAU Cedex

☎ : 01.64.22.23.20

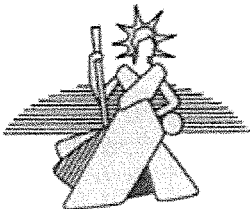
☎ : 01.64.22.76.40

✉ : scp.silcret.jezequel@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
IBAN N°: FR 49 40031 00001 0000306455C 37

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
EXPEDITION

COUT DE L'ACTE	
Décret n°96-1080 du 12-12-1996	
Droits fixes (articles 6 et 7)	226,60
Frais de déplacement (article 18)	7,67
Total HT	234,27
TVA (20,00 %)	46,85
Taxe forfaitaire (article 20)	11,16
Total TTC	292,28
Acte soumis à la taxe	



Références : 19362
PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : MERCREDI VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE QUINZE

A LA DEMANDE DE :

La société **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**, société anonyme dont le siège social est situé 6 Avenue de Provence à Paris (75009) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification 542 016 381, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat postulant **Maître Aurélie PAUCK**, Avocat au Barreau de FONTAINEBLEAU, associé de la Société Civile Professionnelle d'Avocats MALPEL & ASSOCIES, exerçant 160 Rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU (tél. 01.60.72.88.56 – fax 09.70.60.44.81) au cabinet duquel domicile est élu.

Ayant pour avocat plaident **Maître Guillaume MEAR**, Avocat au Barreau de MELUN, associé de la Société Civile Professionnelle d'Avocats MALPEL & ASSOCIES, exerçant 21 Avenue Thiers 77008 MELUN CEDEX (tél.01.64.10.26.60 – fax 01.72.71.84.41)

EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie délivré le 05 mai 2015 par acte de mon ministère à la SCI LA FERME DE PREAUX.

De la copie exécutoire d'un acte de vente reçu par Maître Alexis HEUEL, Notaire associé de la SCP « Alexis HEUEL, Jean-Pierre HYON, Olivier PORTEJOIE, Jean-Paul CHOISNE et Patrice CARRARD, à LONGJUMEAU (91) situé 10 Place de Bretten en date du 07 NOVEMBRE 2008 :

Des articles R 322-1 à R-322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

Que dans le cadre de la procédure initiée, le **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL** me requiert à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens immobiliers propriété de la SCI LA FERME DE PREAUX situés à **TOUSSON (77123) Chemin des Nones ou de Boisminard – Ferme de Préaux, soit :**

Une parcelle de terrain

Une parcelle de terre

Déférant à ces réquisitions :

Je Maître Yves JEZEQUEL Huissier de Justice associé membre de la SCP SILCRET Véronique et JEZEQUEL Yves Huissiers de Justice associés au 28 rue de Neuville à 77300 FONTAINEBLEAU, soussigné :

Me suis transporté ce jour à **TOUSSON (77123)** où j'ai constaté et décrit ce qui suit, en présence de Monsieur LAPLATTE représentant la SCI LA FERME DE PREAUX :

Me trouvant rue de Préaux depuis laquelle j'accède à la parcelle de terrain :

Celle-ci est en herbe avec emplacement gravillonné en entrée formant plus ou moins un parking.

Elle est délimitée à gauche deux hangars – des parcelles de culture au fond ainsi qu'une partie d'un vieux mur en pierre au fond à droite et des bois à droite (ce vieux mur et les bois sont visibles sur les photographies 1, 5, 8 et 11).

La parcelle de terre – apparaissant non délimitée physiquement – se situe dans la prolongement du 1^{er} terrain, au fond.

Les deux hangars sont ouverts et communiquant – ils contiennent divers matériaux et matériels.

A l'avant, cette parcelle est clôturée le long de la Rue de Préaux (visible sur la dernière photographie).

Monsieur LAPLATTE m'indique que la mare n'existe plus (elle se trouvait sur la droite du terrain où se trouvent les bois).

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit et auquel sont annexées les photographies prises par moi.

COUT : DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE EUROS 28 CENTIMES.

Maître Yves JEZEQUEL





1



3



2



4



5



7



6



8



9



11



10



12



16



15



14



17



19



20



21